

Adresse des citoyens de Thionville à la Convention nationale, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de Thionville à la Convention nationale, lors de la séance du 3 frimaire an III (23 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. p. 70;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19631_t1_0070_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

Vertueux représentans, vous avez su distinguer l'erreur du crime, vous avez pardonné l'une et frappé l'autre d'une main, vous avez rendu à sa famille le père infortuné que la haine ou le caprice de quelques scélérats qui avoient usurpé la confiance publique, avoient arbitrairement plongé dans les ténèbres, et de l'autre, vous avez mis entre les mains de la loi, les fripons qui commençoient déjà à partager leur dépouille, et qui sourioient à la vue du butin dont il se réjouissoient d'accroître leur fortune injustement acquise, c'est à ces signes, c'est à cette conduite généreuse que nous avons reconnu les principes de la représentation nationale : enfin, la justice a remplacé la terreur ; l'assurance nous en est donné par vos représentans, il n'est plus d'échafaud pour l'homme innocent ; les derniers tirans ont expié leurs forfaits, les prisons rendent les victimes innocentes qui devoient successivement alimenter la fureur sanguinaire des bourreaux du tribunal révolutionnaire. L'innocence respire, elle s'occupe déjà des moyens de servir la République ; tous goûtent le bonheur, à part le crime, et ce changement étonnant, c'est l'ouvrage de la représentation nationale.

Peuple qui partagez tous ces bienfaits, gardez-vous donc de vous en rendre indigne ; rappelez-vous à jamais qu'il n'est qu'un bonheur pour les français : la liberté ; qu'il n'est qu'un centre commun, la représentation nationale ; qu'il n'est de patriote, que l'homme probe et vertueux ; mais rappelez-vous surtout, que la patrie vous commande impérieusement l'oubli de toute haine particulière, l'abandon généreux de toute vengeance personnelle. Jurez de ne vivre que pour la liberté, pour le maintien de la République et le respect de la loi.

Suivent 235 signatures.

q

[*Les citoyens de Thionville à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (21)

Tu viens de décréter la fin des malheurs publics. Les citoyens de Thionville n'ont jamais été les derniers à t'exprimer leur reconnaissance.

Juge du bonheur et de l'ivresse auxquels nos âmes peuvent à peine suffire ; ah ! que n'est-tu toute entière présente à nos transports, comme le juste, l'humain représentant Loysel, comme l'intrépide, le bienfaisant représentant Merlin [de Thionville] ; ils entendent nos cris de joie ; ils jouissent avec nous des fruits de la victoire ; ils voient le bonheur public.

Nous te bénissons ensemble, ô toi qui viens de fermer le refuge du crime, l'ancre de la discorde, et de le dernier asile de la terreur.

La vertu triomphante n'a plus à redouter les efforts du crime abattu.

Sauveurs de la patrie, pas plus de paix avec les assassins et le reste des conspirateurs de la

nuit du 9 thermidor qu'avec les rois ; ils se prêtaient un mutuel appui ; nos enfants punissent les rois ; foudroient le crime ; et bientôt dans la paix et le bonheur nous jouirons du fruit de tant de travaux, nous jouirons de la liberté, notre unique divinité, et de la douce égalité.

Suivent 2 pages de signatures (22).

r

[*Les citoyens de la commune d'Ivry à la Convention nationale, Vernon (Eure), le 15 brumaire an III*] (23)

Citoyens représentans du peuple,

Les habitans de la commune d'Ivry, district d'Évreux séant à Vernon, département de l'Eure, viennent réunir leurs félicitations à celles qui vous arrivent de toutes les extrémités de la République.

Jamais hommage ne fut moins équivoque et plus libre, puisqu'il vous est rendu dans un moment ou votre adresse aux Français remplit les âmes des idées les plus consolantes, dans un moment ou vous venés de paralyser ces conspirations fédératives et audacieuses, qui lutoient sans cesse pour envahir un pouvoir dont vous seuls êtes légitimement investis ; dans le moment enfin, ou vous avés affranchi l'homme de bien de la tyrannie des ces prétendus patriotes, qui sur toute la surface de la République, ne cessoient de donner aux hommes paisibles les qualifications ignominieuses d'aristocrates et de modérés, pour se faire un prétexte d'envahir leurs propriétés et se gorger de leur sang.

Hier ! que fut devenu l'espoir si mince en France, si d'un bras vigoureux, vous n'eussiez terrassé ces féroces triumvirs dont les forfaits surpassent ce qu'ont jamais fait ceux de [illisible] romain.

Hé nous aussi dans notre chétive commune nous avons eu nos Robespierre, ce sont eux qui ont immolé vos efforts tendant sans relâche à sauver l'État ; vous les sauverés, en maintenant à l'ordre du jour les principes qui, depuis le 9 thermidor, vous ont concilié l'attachement des vrais républicains, vous les sauverés en écartant avec mépris les vociférations des ces hommes, qui ne cessent de crier à la terreur, parce qu'avec un cœur altéré sang, ils feignent encore d'ignorer que c'est de tous les ressorts les plus vicieux.

Mais citoyens législateurs, nous nous arrêtons pour ne pas vous distraire plus long-tems dans vos travaux ; pleinement assurés qu'on ne vous fera jamais dévier de vos principes, et que tous les mérites ajouteront à votre gloire ; nous allons nous borner à dire dans toute la plénitude de nos cœurs, hors la Convention point de salut. Puisse ce ralliement devenir celui de tous les Français.

Vive à jamais la République, vive la représentation nationale.

(22) Indiqué en bas de l'adresse, mais les pages de signatures n'existent pas dans la série C.

(23) C 328 (2), pl. 1454, p. 5.

(21) C 328 (2), pl. 1454, p. 15. *Moniteur*, XXII, 601. *Bull.*, 3 frim.